

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 369

23 avril 2005

### SOMMAIRE

Advanced Development Venture Private Equity S.A., Luxembourg .....	17696	H.V.H. Finance S.A.H., Luxembourg .....	17711
Aeneas Holdings S.A., Luxembourg .....	17666	Harwood S.A., Luxembourg .....	17698
Agroindustriel International S.A., Luxembourg ...	17699	Heerema Engineering & Project Services Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	17670
Alaurin Investments S.A., Luxembourg .....	17679	Hinnova Assets S.A., Luxembourg .....	17696
Alliat R.V. S.A., Luxembourg .....	17701	Hiorts Finance S.A.H., Luxembourg .....	17707
Alpha Business S.A., Luxembourg .....	17708	Hipergest S.A., Luxembourg .....	17708
Alternative Units, Sicav, Luxembourg .....	17703	Hydraulic Engineering Holding S.A., Luxembourg	17699
Anosoc S.A.H., Luxembourg .....	17709	I.S.T. - International Spedition und Transport S.A.H., Luxembourg .....	17691
Benodec S.A.H., Luxembourg .....	17704	Immoneuf, S.à r.l., Luxembourg .....	17680
Beta Lux Selection, Sicav, Luxembourg .....	17691	Industrial Properties S.A.H., Luxembourg .....	17696
Biminvest S.A., Luxembourg .....	17692	International Lacquers S.A., Bettembourg .....	17703
BK Consulting S.A., Luxembourg .....	17701	Investitre S.A. Holding, Strassen .....	17705
BlueBay High Yield Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg .....	17684	Investpol S.A., Luxembourg .....	17680
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg .....	17710	Investpol S.A., Luxembourg .....	17682
C.E.M. Gestion, S.à r.l., Luxembourg .....	17712	IT4All, S.à r.l., Luxembourg .....	17669
C.R.B. Holding S.A., Luxembourg .....	17712	IT4All, S.à r.l., Luxemburg .....	17668
Caragana S.A.H., Luxembourg .....	17711	Janes S.A.H., Luxembourg .....	17704
CDE S.A.H., Luxembourg .....	17704	Juba Holding S.A., Luxembourg .....	17694
Cheficomin S.A.H., Luxembourg .....	17704	Jusnoba S.A., Luxembourg .....	17709
Codipart S.A.H., Luxembourg .....	17708	Kadjou S.A.H., Luxembourg .....	17692
Connexion S.A. ....	17682	Kent Inter Holding S.A., Luxembourg .....	17692
Coparin S.A.H., Luxembourg .....	17666	Konya S.A.H., Luxembourg .....	17689
De Berken Vastgoed S.A., Luxembourg .....	17688	LBE S.A.H., Luxembourg .....	17705
Diadem, Sicav, Luxembourg .....	17693	Liechfield S.A., Luxembourg .....	17698
Dyatex S.A., Luxembourg .....	17691	Limalux S.A., Luxembourg .....	17683
European Investment Target S.A.H. ....	17676	Macinvest S.C.A., Luxembourg .....	17708
European Investment Target S.A.H. ....	17676	Magenta International S.A., Luxembourg .....	17707
European Investment Target S.A.H. ....	17676	Magni S.A.H., Luxembourg .....	17712
Finagel S.A.H., Luxembourg .....	17683	Massena Holding S.A., Luxembourg .....	17706
Fincorp Participations S.A., Luxembourg .....	17676	MFS Funds, Sicav, Luxembourg .....	17701
FondsSelector SMR Sicav, Luxembourg-Strassen. ...	17693	N.A.F., New African Frontiers S.A., Luxembourg	17679
Fonik S.A. ....	17688	N.K.S. Fortune S.A.H., Luxembourg .....	17700
G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg .....	17705	Neutral Holding S.A., Luxembourg .....	17709
Gardenia Holding S.A., Luxembourg .....	17705	Nifrac Finance S.A., Luxembourg .....	17690
GIP Luxembourg S.A., Luxembourg .....	17666	Nord-Sud Invest Holding S.A., Luxembourg .....	17694
Granimar Holding A.G., Luxembourg .....	17700	Odagon S.A.H., Luxembourg .....	17697
Graphic Products & Services S.A. ....	17669	Oevole Anlage A.G., Luxembourg .....	17711
H.B.S. S.A.H., Luxembourg .....	17703	Osborne & Moore S.A., Luxembourg .....	17696

Parc Merveilleux S.A., Bettembourg . . . . .	17690	Sodi S.A.H., Luxembourg . . . . .	17697
Pizzeria -Restaurant I Trulli, S.à r.l., Luxembourg	17682	Sofimat S.A.H., Luxembourg . . . . .	17711
Pollux S.A.H., Luxembourg . . . . .	17700	Sofipugas S.A., Luxembourg . . . . .	17693
Pref Management Company S.A., Luxembourg . .	17683	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17666
Raiffeisen-Markt-Echternach, S.à r.l., Echternach .	17667	Telemade S.A.H., Luxembourg . . . . .	17699
Raiffeisen-Markt-Echternach, S.à r.l., Echternach .	17667	Tickets International S.A., Luxembourg . . . . .	17689
Sabula Investment S.A., Luxembourg . . . . .	17710	Tocqueville Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	17700
San Marino Investment International, Sicav, Lu-		Tolomei Partenaire S.A., Luxembourg . . . . .	17706
xembourg . . . . .	17695	Türkisfund, Sicav, Luxembourg . . . . .	17698
Sanapharm Investments S.A., Luxembourg . . . . .	17706	Uniwel S.A., Luxembourg . . . . .	17710
Sauren Fonds-Select Sicav, Luxembourg-Strassen .	17694	Valmetal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	17706
Sebas S.A., Luxembourg . . . . .	17697	Valugy S.A., Luxembourg . . . . .	17690
Sipam Participations S.A., Luxembourg . . . . .	17701	Viarenta S.A., Luxembourg . . . . .	17689
Sliver S.A., Luxembourg . . . . .	17709	Voronet S.A., Luxembourg . . . . .	17707
Socepal S.A.H., Luxembourg . . . . .	17702	Windsor House (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17677
Société de l'Hôtellerie Holding S.A., Luxem-		Windsor House (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	17679
bourg . . . . .	17699	Worldtrust Investments Holding S.A. . . . .	17683

**GIP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03974, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(005417.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**AENEAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.250.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03972, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

*Administrateur*

(005420.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 50.376.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(005141.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**COPARIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03971, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

*Administrateur*

(005419.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**RAIFFEISEN-MARKT-ECHTERNACH, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,**  
**(anc. H.T.V. HANDELS- UND TRANSPORTVERBUND, S.à r.l.).**  
 Gesellschaftssitz: L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.  
 H. R. Luxemburg B 93.332.

Im Jahre zwei tausend fünf, den fünften Januar.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach,

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts LANDHANDEL BRETZ, G.m.b.H. mit Sitz in D-54675 Lahr, Hauptstrasse, 7A,

eingetragen im Amtsgericht Bitburg unter Handelsnummer B 1928,

hier vertreten durch Herrn Theodor Nikolaus Jakobi, Bankkaufmann, wohnhaft in D-54675 Kruchten, Neu-Afrika-Strasse, 50,

handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der vorerwähnten Gesellschaft LANDHANDEL BRETZ, G.m.b.H.

Welcher Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzt:

Die Komparentin LANDHANDEL BRETZ, G.m.b.H. ist die alleinige Anteilhaberin und vertritt das gesamte Kapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung H.T.V. HANDELS- UND TRANSPORTVERBUND, S.à r.l., mit Sitz in L-6412 Echternach, Alferweiher.

Die Gesellschaft H.T.V. HANDELS- UND TRANSPORTVERBUND, S.à r.l. wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 25. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 68 vom 13. Februar 1997,

und abgeändert wie folgt:

- gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 6. Oktober 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 26 vom 13. Januar 1998,

- gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung unter Privatschrift vom 5. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 676 vom 2. Mai 2002.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 93.332.

Die vorbenannte Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, ersucht alsdann den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Die Bezeichnung der Gesellschaft wird abgeändert in RAIFFEISEN-MARKT-ECHTERNACH, S.à r.l. Demgemäss wird Artikel 2 der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung RAIFFEISEN-MARKT-ECHTERNACH, S.à r.l.

*Zweiter Beschluss*

Der Sitz der Gesellschaft wird nach L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg verlegt.

*Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus gegenwärtiger Urkunde entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr 700,- €.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, namens wie er handelt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Jakobi, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 7 janvier 2005, vol. 358, fol. 50, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 12. Januar 2005.

H. Beck.

(900190.3/201/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 janvier 2005.

**RAIFFEISEN-MARKT-ECHTERNACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**  
**(anc. H.T.V. HANDELS- UND TRANSPORTVERBUND, S.à r.l.).**

Siège social: L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.

R. C. Luxemburg B 93.332.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 janvier 2005.

H. Beck.

(900191.3/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 janvier 2005.

**IT4ALL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 66, route d'Esch.  
H. R. Luxemburg B 89.528.

Im Jahre zweitausendundfünf, den vierten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

1. Herr Steve Reisdorf, Diplom-Informatiker, wohnhaft in L-3768 Tetingen, 67, rue de la Fontaine,
- 2.- Herr Jan Fokkenrood, Angestellter, wohnhaft in L-1244 Luxemburg, 86, rue J. F. Boch, handelnd im Namen von Dame Monique Hentges, Diplom-Psychologin, wohnhaft in L-1244 Luxemburg, 86, rue J. F. Boch, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Luxemburg, am 4. Februar 2005,
3. Herr Dirk Lehnertz, Diplom-Informatiker, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Am Jungenwäldchen, 25.

Welche Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem amtierenden Notar nachfolgendes erklären:

Daß die Komparenten sub 1 und 2, die alleinigen Anteilhaber sind und das gesamte Kapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung IT4ALL, S.à r.l., mit Sitz in L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch, vertreten, diese wurde gegründet gemäß Urkunde des Notars Jean Seckler, mit Amtssitz in Junglinster, am 20. Oktober 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1693 vom 27. November 2002 und abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Roger Arrensdorff, mit Amtssitz in Bad-Mondorf, am 28. Juni 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 933 vom 20. September 2004.

Die Gesellschaft, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 89.528, hat ein Kapital von 25.000,- EUR eingeteilt in 100 Anteile zu je 250,- EUR, den Anteilhabern wie folgt zugeteilt:

1.- Frau Monique Hentges, neunundvierzig Anteile . . . . .	49
2.- Herr Steve Reisdorf, einundfünfzig Anteile . . . . .	51
Total: . . . . .	100

Alsdann ersuchten die Komparenten den amtierenden Notar folgende Beschlüsse, welche einstimmig von ihnen genommen wurden, zu beurkunden.

*Erster Beschluss - Kapitalaufstockung*

Die Anteilhaber beschliessen das gezeichnete Kapital von fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) um einen Betrag von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (6.250,- EUR) auf einunddreissigtausendzweihundertundfünfzig Euro (31.250,- EUR) aufzustocken, verbunden mit der Zahlung einer Prämie von sechstausendzweihundertundfünfzig Euro (6.250,- EUR).

Die Kapitalaufstockung wird im Einverständnis aller Anteilhaber, von dem dies annehmenden Komparenten sub 3 Herrn Dirk Lehnerts, vorbenannt, gezeichnet und vollständig in bar eingezahlt, so dass der Betrag von sechstausendzweihundertundfünfzig Euro (6.250,- EUR) sowie die Prämie von sechstausendzweihundertundfünfzig Euro (6.250,- EUR) die eingezahlt wurden, der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde welcher dies bestätigt.

*Zweiter Beschluss - Verteilung der Anteile*

Das Gesellschaftskapital beträgt auf Grund vorstehender Aufstockung einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro (31.250,- EUR) eingeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils dreihundertzwölf Euro fünfzig Cent (312,50 EUR), welche zugeteilt werden wie folgt:

1.- Frau Monique Hentges, neununddreissig Anteile . . . . .	39
2.- Herr Steve Reisdorf, einundvierzig Anteile . . . . .	41
3.- Herr Dirk Lehnertz, zwanzig Anteile . . . . .	20
Total: . . . . .	100

*Dritter Beschluss - Kapitalaufstockung*

Die Anteilhaber beschliessen alsdann vorbenannte Prämie von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (6.250,- EUR) dem bestehenden Kapital von einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro (31.250,- EUR) einzuverleiben und somit auf siebenunddreissigtausendfünfhundert Euro (37.500,- EUR) zu erhöhen, ohne Schaffung von zusätzlichen Anteilen.

*Statutenänderungen*

*Vierter Beschluss - Kapital und Anteile*

Infolge der beiden vorstehenden Kapitalaufstockungen ist Artikel 5 der Statuten abzuändern wie folgt:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt siebenunddreissigtausendfünfhundert Euro (37.500,- EUR) eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu jeweils dreihundertfünfundsiebzig Euro (375,- EUR), welche zugeteilt sind wie folgt:

1.- Dame Monique Hentges, Diplom-Psychologin, wohnhaft in L-1244 Luxemburg, 86, rue J. F. Boch, neununddreissig Anteile . . . . .	39
2.- Herr Steve Reisdorf, Diplom-Informatiker, wohnhaft in L-3768 Tetingen, 67, rue de la Fontaine, ein und vierzig Anteile . . . . .	41
3.- Herr Dirk Lehnertz, Diplom-Informatiker, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Am Jungenwäldchen, 25, zwanzig Anteile . . . . .	20
Total: . . . . .	100

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar bestätigt, im Hinblick auf Artikel 32-1 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, dass die durch Artikel 183, 184 und 27 des vorbenannten Gesetzes erforderten Bedingungen, erfüllt sind.

*Fünfter Beschluss: Zweck der Gesellschaft*

Die Anteilhaber beschliessen den Zweck der Gesellschaft abzuändern wie folgt:

«**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft sind Dienstleistungen und Installationen im Informatikbereich, sowie die Beteiligung in jedmöglicher Form an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann insbesondere:

- Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten;
- Wertpapiere aller Art durch Einbringung, Zeichnung, Option, Kauf oder auf andere Weise erwerben und sie durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder auf andere Weise veräußern;
- Darlehen aufnehmen und Gesellschaften, an denen sie eine direkte massgebliche Beteiligung hält, jede Art Unterstützung, Darlehen, Vorschüsse oder Sicherheiten gewähren;
- jegliche Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.»

*Kostenabschätzung.*

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 1.200,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Reisdorf, J. Fokkenrood, D. Lehnertz, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, vol. 147S, fol. 1, case 4. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 14 Februar 2005.

P. Decker.

(017301.3/206/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

---

**IT4ALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 89.528.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, le 14 février 2005.

*Pour la société*

P. Decker

*Notaire*

(017303.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2005.

---

**GRAPHIC PRODUCTS & SERVICES S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 84.280.

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société GRAPHIC PRODUCTS & SERVICES S.A. (Société Anonyme) qui était au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour extrait conforme

*Pour HOOGEWERF & CIE*

*Agent domiciliataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00345. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(004970.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

---

**HEEREMA ENGINEERING & PROJECT SERVICES FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.,  
Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 105.439.

—  
STATUTES

In the year two thousand five, on the seventh day of January.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, R.C. Luxembourg B 5.524,

2) ECOREAL S.A., having its principal office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, R.C. Luxembourg B 38.875, both here represented by Mr Raphaël Rozanski, employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

by virtue of two proxies given on January 7th, 2005.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

**Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of HEEREMA ENGINEERING & PROJECT SERVICES FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

**Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is fixed at forty-two thousand US dollars (42,000.- USD) represented by four thousand two hundred (4,200) shares with a par value of ten US dollars (10.- USD) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at four hundred twenty thousand US dollars (420,000.- USD) to be divided into forty-two thousand (42,000) shares with a par value of ten US dollars (10.- USD) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the existing shareholders, a preferential right to subscribe for the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.



After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

### **Title III. - Management**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least four members, divided on directors A and on directors B, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 8.** The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors A or by the joint signature of one director A and one director B, or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

However the first managing director may be appointed by the general meeting.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Wednesday of May at 17.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

#### *Transitory dispositions*

- 1) The first business year will begin on the date of incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2005.
- 2) The first annual general meeting shall be held on 2006.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, this parties declared to subscribe to the issued shares as follows:

1) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, four thousand on hundred and ninety-nine shares. ....	4,199
2) ECOREAL S.A., prenamed, one share. ....	1
Total: four thousand two hundred shares. ....	4,200

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of forty-two thousand US dollars (42,000.- USD), as was certified to the notary executing this deed.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

For the purpose of registration, the amount of forty-two thousand US dollars (42,000.- USD) is valued at thirty-one thousand five hundred ninety Euros (31,590.- EUR).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand euro (2,000.- EUR).

#### *Extraordinary general meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at four and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:

#### *Directors A:*

Mr Hans de Graaf, employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, born in Reeuwijk (Netherlands) on April 19th, 1951.

Mr Pieter van Nugteren, employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, born in Mepel (Netherlands) on April 19th, 1966.

#### *Directors B:*

Mr Nicolaas Pronk, director, residing in CH-1206 Genève (Switzerland), 4a, chemin de Normandie, born in 's-Gravenhage (Netherlands) on October 2nd 1961.

Mr Johan Smits, director, residing in CH-1228 Plan-les-Ouates (Switzerland), 8, chemin de la Bistoquette, born in Zuilen (Netherlands), on September 8th, 1947.

- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:

KPMG AUDIT, société civile, with registered office in L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

- 4.- The registered office of the company is established in 59, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to a director.

The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors A or by the joint of one director A and one director B.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.



### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey (R.C.S. Luxembourg B 5.524),

2) ECOREAL S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen (R.C.S. Luxembourg B 38.875), toutes deux ici représentées par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu de deux procurations sous seing privé, datées du 7 janvier 2005.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HEEREMA ENGINEERING & PROJECT SERVICES FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

#### **Titre II. - Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quarante-deux mille US dollars (42.000,- USD), représenté par quatre mille deux cents (4.200) actions d'une valeur nominale de dix US dollars (10,- USD) chacune.

Le capital autorisé est fixé à quatre cent vingt mille US dollars (420.000,- USD) qui sera représenté par quarante deux mille (42.000) actions d'une valeur nominale de dix US dollars (10,- USD) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III. - Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de quatre membres au moins, et divisé en administrateurs A et en administrateurs B, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins deux administrateurs A ou par les signatures conjointes de un administrateur A et un administrateur B, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mercredi du mois de mai à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les actions comme suit:

1) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., précitée, quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf actions	4.199
2) Ecoreal S.A., précitée, une action	1
Total: quatre mille deux cents actions	4.200

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de quarante-deux mille US dollars (42.000,- USD) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de quarante-deux mille US dollars (42.000,- USD) est évalué à trente et mille cinq cent quatre-vingt-dix Euros (31.590,- EUR).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010:

##### *Administrateurs A:*

Monsieur Hans de Graaf, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59 boulevard royal, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1951.

Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, né à Meppel (Pays-Bas), le 19 avril 1966.

##### *Administrateurs B:*

Monsieur Nicolaas Pronk, directeur, demeurant à CH-1206 Genève (Suisse), 4a, chemin de Normandie, né à '2-Gravenhage (Pays-Bas), le 2 octobre 1961.

Monsieur Johan Smits, directeur, demeurant à CH-1228 Plan-les-Ouates (Suisse), 8, chemin de la Bistoquette, né à Zuilen (Pays-Bas), le 8 septembre 1947.

- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010:

KPMG AUDIT, société civile, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

4. Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un administrateur.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs A, ou par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Rozanski, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 77, case 9. – Reçu 318,18 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

G. Lecuit.

(005667.3/220/362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2005.

17676

**EUROPEAN INVESTMENT TARGET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 87.341.

FIDUGROUP HOLDING S.A.H. renonce à son mandat d'administrateur de la société ci-dessus référencé avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

La société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. ne sera donc plus Administrateur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

*Pour la société*

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA03013. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(004853.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**EUROPEAN INVESTMENT TARGET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 87.341.

ACCEPT CONSEIL LUXEMBOURG (ACL) résilie le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencé avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

La société EUROPEAN INVESTMENT TARGET S.A.H. ne sera donc plus domiciliée au 25A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

*Pour la société*

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA03019. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(004855.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**EUROPEAN INVESTMENT TARGET S.A.H., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 87.341.

FID'AUDIT Ltd renonce à son mandat de commissaire aux comptes de la société ci-dessus référencé avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

La société FID'AUDIT Ltd ne sera donc plus Commissaire aux comptes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA03023. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(004856.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**FINCORP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 44.757.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 décembre 2004, que:

Sont réélus Administrateurs, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Giovanni Cotta, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Monaco (MC),
- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Lugano (CH),
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

*Pour extrait conforme*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04119. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(005260.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 103.382.

In the year two thousand and four, on the first day of December.  
Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) WINDSOR HOUSE NOMINEES ONE LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Ireland, having its registered office at Beaux Lane House, Mercer Street Lower, Dublin 2, Ireland, registered with the Companies Registration Office in Dublin under number 381985,

here represented by Mr François Deprez, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy, given in London, on December 1, 2004, and

2) WINDSOR HOUSE NOMINEES TWO LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Ireland, having its registered office at Beaux Lane House, Mercer Street Lower, Dublin 2, Ireland, registered with the Companies Registration Office in Dublin under number 381986,

here represented by Mr François Deprez, prenamed,  
by virtue of a proxy, given in London, on December 1, 2004.

Said proxies, initialled ne varietur by the appearing person(s) and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders of WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l. (hereinafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103.382, incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary on October 8, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not been amended since.

The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda:*

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of ninety-nine thousand four hundred English pounds (99,400.- GBP) so as to raise it from its current amount of ten thousand English pounds (10,000.- GBP) up to one hundred and nine thousand four hundred English pounds (109,400.- GBP) by the issue of four thousand nine hundred and seventy (4,970) shares having a par value of twenty English Pounds (20.- GBP) each.

2. Subsequent amendment of article 4 of the articles of incorporation of the Company.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders of the Company decide to increase the share capital by an amount of ninety-nine thousand four hundred English pounds (99,400.- GBP) so as to raise it from its current amount of ten thousand English pounds (10,000.- GBP) up to one hundred and nine thousand four hundred English pounds (109,400.- GBP) by the issue of four thousand nine hundred and seventy (4,970) shares having a par value of twenty English Pounds (20.- GBP) each.

The new shares have been subscribed as follows:

- WINDSOR HOUSE NOMINEES ONE LIMITED, prenamed, has subscribed two thousand four hundred eighty-five (2,485) shares at the price of forty-nine thousand seven hundred English pounds (49,700.- GBP). Such shares have been paid up by a contribution in cash to be entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

- WINDSOR HOUSE NOMINEES TWO LIMITED» prenamed, has subscribed two thousand four hundred and eighty-five (2,485) shares at the price of forty-nine thousand seven hundred English pounds (49,700.- GBP). Such shares have been paid up by a contribution in cash to be entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

Proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges this.

*Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, article 4 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

**«Art. 4. Capital**

The Company's subscribed corporate capital is fixed at one hundred and nine thousand four hundred English pounds (109,400.- GBP) represented by five thousand four hundred and seventy (5,470) corporate units having a nominal value of twenty English Pounds (20.- GBP) per corporate unit.»

*Costs and expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand six hundred twenty euro.

For registration purposes the prestated capital increase in the amount of ninety-nine thousand four hundred English pounds (99,400.- GBP) is valued at hundred forty-three thousand eight hundred eighty-two Euro (143,882.- EUR).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.



The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le premier décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

1) WINDSOR HOUSE NOMINEES ONE LIMITED, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, ayant son siège social à Beaux Lane House, Mercer Street Lower, Dublin 2, Irlande, enregistrée auprès du Companies Registration Office in Dublin sous le numéro 381985,

ici représentée par Monsieur François Deprez, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 1<sup>er</sup> décembre 2004, et

2) WINDSOR HOUSE NOMINEES TWO LIMITED, une société constituée et existant selon les lois d'Irlande, ayant son siège social à Beaux Lane House, Mercer Street Lower, Dublin 2, Irlande, enregistrée auprès du Companies Registration Office in Dublin sous le numéro 381986,

ici représentée par Monsieur François Deprez, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 1<sup>er</sup> décembre 2004,

lesquelles procurations, resteront, après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire, annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Les sociétés comparantes sont tous les associés de WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.382, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 8 octobre 2004, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social à concurrence de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cents livres sterling (99.400,- GBP) pour le porter de son montant actuel de dix mille livres sterling (10.000,- GBP) à cent neuf mille quatre cents livres sterling (109.400,- GBP) par l'émission de quatre mille neuf cent soixante-dix (4.970) parts sociales d'une valeur de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés de la Société décident d'augmenter le capital social à concurrence de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cents livres sterling (99.400,- GBP) pour le porter de son montant actuel de dix mille livres sterling (10.000,- GBP) à cent neuf mille quatre cents livres sterling (109.400,- GBP) par l'émission de quatre mille neuf cent soixante-dix (4.970) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites comme suit:

- WINDSOR HOUSE NOMINEES ONE LIMITED, prénommée, a souscrit deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) parts sociales au prix de quarante-neuf mille sept cents livres sterling (49.700,- GBP). Les parts sociales ainsi souscrites ont été payées par un apport en numéraire qui sera entièrement alloué au capital. Il n'y a pas de prime d'émission.

- WINDSOR HOUSE NOMINEES TWO LIMITED, prénommée, a souscrit deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq (2.485) parts sociales au prix de quarante-neuf mille sept cents livres sterling (49.700,- GBP). Les parts sociales ainsi souscrites ont été payées par un apport en numéraire qui sera entièrement alloué au capital. Il n'y a pas de prime d'émission.

Les documents justificatifs de l'existence et de la valeur de la souscription ont été présentés au notaire soussigné, qui les reconnaît expressément.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 4 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 4. Capital**

Le capital souscrit de la Société est fixé à cent neuf mille quatre cents livres sterling (109.400,- GBP), représenté par cinq mille quatre cent soixante-dix (5.470) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.»

*Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille six cent vingt euros.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital précédente à hauteur de quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cents livres sterling (99.400,- GBP) est évaluée à cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-deux Euros (143.882,- EUR).



Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: F. Deprez, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 décembre 2004, vol. 889, fol. 74, case 11. – Reçu 1.438,82 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2004.

J.-J. Wagner

(004793.3/209/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 103.382.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2004.

*Pour la société*

J.-J. Wagner

*Notaire*

(004795.3/209/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**ALaurin INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 66.105.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2003 tenue de manière extraordinaire à 10 heures le 30 décembre 2004*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour:*

1.- Confirmation des mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2004;

2.- Transfert du siège social au 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg avec effet immédiat;

3.- Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1.- L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice 2004;

2.- L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société avec effet immédiat au 8, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.30 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004874.3/766/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**N.A.F., NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 93.583.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

J. Elvinger.

(005370.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

17680

**IMMONEUF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 28, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 94.725.

Le siège social de la Société IMMONEUF, S.à r.l. a été transféré du 109, Kohlenberg, L-1870 Luxembourg, au 28, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03627. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(004919.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**INVESTPOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.508.

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera dépositaire de la présente minute et Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société INVESTPOL S.A., société anonyme avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.508, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 27 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 586 du 17 août 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Franck Jacoby, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lieve de Mets, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie les notaires d'acter:

I. Qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et les notaires, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées 'ne varietur' par les membres du bureau et les notaires instrumentants.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Que dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points de l'ordre du jour, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la société d'un montant de trente-quatre millions neuf cent soixante-neuf mille euros (34.969.000,-EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trente-cinq millions d'euros (35.000.000,- EUR), souscrit et libéré par un apport en nature, par la création et l'émission de trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (349.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, avec une prime d'émission totale de deux cent seize mille euros (216.000,- EUR), ces actions jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription des nouvelles actions à émettre par Monsieur Dionisius L.J. Heijmans, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, 2, Lozenweg.

3. Libération des nouvelles actions par apport en nature de 25.651 parts sociales (86,76%) de la société de droit polonais ELAS BUSINESS DEVELOPMENT Sp. z o.o., ayant son siège social à 75C, ul. Ostrobramska, 04-175 Varsovie (Pologne).

4. Modification afférente de l'article 3 des statuts de façon à refléter les résolutions prises et fixation d'un nouveau capital autorisé de trois cent cinquante millions d'euros (350.000.000,- EUR).

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trente-quatre millions neuf cent soixante-neuf mille euros (34.969.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trente-cinq millions euros (35.000.000,- EUR), par la création et l'émission de trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (349.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale marque son accord avec la souscription par Monsieur Dionisius L.J. Heijmans, demeurant à B-3930 Hamont-Achel, 2, Lozenweg, ici représenté par Madame Lieve de Mets, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, laquelle a été substituée par procuration donnée en date du 29 décembre 2004 par Monsieur Kris Goorts, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg,

5, rue Eugène Ruppert, qui a été mandaté initialement par le souscripteur Monsieur Dionisius L.J. Heijmans prénommé, en vertu d'une procuration donnée en date du 27 décembre 2004,

lesquelles procurations resteront annexées aux présentes, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement après avoir été signées ne varietur par le bureau et par les notaires instrumentants.

Lequel souscripteur, représenté comme dit ci-avant, déclare alors souscrire les trois cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (349.690) nouvelles actions et les libérer pour leur valeur nominale de cent euros (100,- EUR) ensemble avec une prime d'émission totale de deux cent seize mille euros (216.000,- EUR) par un apport en nature consistant en vingt-cinq mille six cent cinquante et une (25.651) parts sociales, soit quatre-vingt six virgule soixante-seize pour cent (86,76%) du capital social de quatorze millions sept cent quatre-vingt-deux mille zloty polonais (14.782.000,- PLN), représenté au total par vingt-neuf mille cinq cent soixante-quatre (29.564) parts sociales nominatives de cinq cents zloty polonais (500,- PLN) chacune de la société de droit polonais ELAS BUSINESS DEVELOPMENT Sp. z o.o., ayant son siège social à 75C, ul. Ostrobramska, 04-175 Varsovie (Pologne), constituée suivant acte reçu par le notaire Piotr Soroko de Varsovie en date du 8 juillet 1991, inscrite au Registre de Commerce de Varsovie sous le numéro KRS 0000103435, société de type «spółka z ograniczoną odpowiedzialnością».

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la valeur de cet apport est établie par un rapport de la société ELPERS & C<sup>o</sup> REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, daté du 28 décembre 2004 et dont les conclusions sont les suivantes:

«Les développements qui précèdent nous conduisent à formuler les remarques suivantes:

La majorité de la participation de l'apport autre qu'en numéraire a été donnée en gage pour couverture d'un crédit accordé par un consortium de trois banques.

A l'exception de la remarque mentionnée au paragraphe précédent, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.

Signé: Frans Elpers, Réviseur d'entreprises.»

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et les notaires soussignés, restera annexé au présent acte ensemble avec une copie d'une lettre datée du 28 décembre 2004 de la BRE BANK S.A. représentant le consortium bancaire bénéficiaire du gage des actions EBD marquant son accord avec l'apport en nature des dites actions, et une photocopie d'un fax de la même banque datée du 15 décembre 2004 statuant que le remboursement des crédits accordés par les banques se fait sans difficultés et délais.

Les notaires instrumentants font remarquer aux comparants ainsi qu'au conseil d'administration de INVESTPOL S.A. qu'ils déclinent toute responsabilité pour le cas où la libération de l'augmentation de capital n'aura pas été effective en tout ou en partie, notamment en cas de réalisation des actions données en gage. Plus particulièrement ils rendent les membres du conseil d'administration attentifs au fait de leur responsabilité solidaire en tant que fondateurs ainsi que cela résulte des dispositions des articles 31 et 32 de la loi du 10 août 1915. En ce qui concerne l'évaluation des apports par le réviseur d'entreprises, les notaires font remarquer que le risque de réalisation du gage n'a pas été pris en compte par celui-ci.

L'apport en nature consistant en quatre-vingt-six virgule soixante-seize pour cent (86,76%) du capital émis d'une société de droit polonais visée par les dispositions nouvelles ajoutées à l'article 3 paragraphe 1, point a) de la Directive 69/335/CEE du Conseil du 17 juillet 1969, il est demandé application des dispositions de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 prévoyant l'exonération du droit d'apport.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer le capital autorisé au montant de trois cent cinquante millions d'euros (350.000.000,- EUR). Suite aux décisions prises ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital de la société est fixé à trente-cinq millions d'euros (35.000.000,- EUR), représenté par trois cent cinquante mille (350.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à trois cent cinquante millions d'euros (350.000.000,- EUR), représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir du 31 décembre 2004, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est approximativement estimé à la somme de 8.600,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus des notaires instrumentants par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous avec Nous, notaire, signé le présent acte.

Signé: G. Jacquet, F. Jacoby, L. De Mets, E. Schlessler, A. Lentz.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

E. Schlessler.

(004640.3/227/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

---

**INVESTPOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.508.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

E. Schlessler.

(004642.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

---

**CONNEXION S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 45.040.

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société CONNEXION S.A. (Société Anonyme) qui était au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004971.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

---

**PIZZERIA-RESTAURANT I TRULLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2221 Luxembourg, 263, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 59.243.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

En date du 12 janvier 2005,

M. Da Costa Almeida Manuel associé-gérant

Mme Da Silva Pereira Maria Cristina associée-gérante

se sont réunis au siège de la société en assemblée générale extraordinaire pour changement des gérants.

Est nommé gérant technique:

M. Da Costa Almeida Manuel, né le 8 septembre 1955 au Portugal et domicilié 2A, rue Irmine, L-1814 Luxembourg.

Est nommé gérante administrative:

Mme. Da Silva Pereira Maria Cristina, née le 14 septembre 1956 au Portugal et domiciliée 2A, rue Irmine, L-1814 Luxembourg.

La société est dorénavant valablement engagée par la cosignature obligatoire du gérant technique, c.-à-d. M. Da Costa Almeida Manuel, avec la gérante administrative.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

M. Da Costa Almeida / M.C. Da Silva Pereira Maria

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005271.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

---

**WORLDTRUST INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 78.888.

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société WORLDTRUST INVESTMENTS HOLDING S.A. (Société Anonyme) qui était au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour extrait conforme  
Pour HOOGEWERF & CIE  
Agent domiciliataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2005, réf. LSO-BA00350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004974.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**PREF MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 99.692.

*Extraits des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 5 janvier 2005*

1) Le nombre des administrateurs a été augmenté de 7 à 9.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, Monsieur Raymond Mould, administrateur de sociétés, né le 8 décembre 1940, à GB-Tynemouth, demeurant professionnellement à GB-Londres W1J 6HQ, Lansdowne House, Berkeley Square, et Monsieur William Gilson, administrateur de société, né le 17 avril 1968, à GB-Bridgnorth, demeurant à B-6720 Hachy, 3, rue de Fraichebois, ont été respectivement nommés administrateur de la catégorie A et administrateur de la catégorie B.

Régime de signature statutaire

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et de deux administrateurs de la catégorie B ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour avis sincère et conforme  
Pour PREF MANAGEMENT COMPANY S.A.  
MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005004.3/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**FINAGEL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.619.

Les comptes annuels au 31 mai 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03977, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(005413.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**LIMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03975, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(005415.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**BlueBay HIGH YIELD INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 105.398.

—  
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of December.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The BlueBay HIGH YIELD (MASTER) FUND LIMITED, an investment company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at P.O. Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

duly represented by M<sup>e</sup> Henning Schwabe, lawyer, residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given on 16 December 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the «Company»), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (the «Articles»), which specify in articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to a single shareholder company.

**Art. 2.** The object of the Company is to invest in a portfolio of securities or other financial instruments, and to invest into bonds, debentures, funds, notes, loans and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instruments, to enter into any agreements relating to such portfolio and to administrate, develop and manage such portfolio.

The Company may also raise funds through, including, but not limited to, the issue of certificates, bonds, notes, obligations and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the Law.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name BlueBay HIGH YIELD INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is fixed at thirteen thousand euro (EUR 13,000.-) represented by thirteen (13) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders of the Company, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law only.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders, in case of plurality of shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders.

The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.



All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any one manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

If several managers have been appointed, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving the evidence of the resolution.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only valid taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty one December 2005.

#### *Subscription - payment*

The thirteen (13) shares have been entirely subscribed by The BlueBay HIGH YIELD (MASTER) FUND LIMITED.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of thirteen thousand euros (EUR 13,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers:

- Mr Henry Kelly, residing at 4, Jean-Pierre Lanter, L-5943 Itzig, Luxembourg;
- Mr Austin O'Connor, residing at 4, rue de l'Eglise, L-5481 Wormeldange; Luxembourg;
- Mr Robert Raymond, residing at 5, rue de Beaujolais, 75001 Paris, France;
- Mr Nicholas Williams, residing at Bickley Court Cottage, Chislehurst Road, Bickley BR 1 2NW, United Kingdom;
- Mr Hugh Willis, residing at Harroway House, Witchurch, Hampshire RG28 7QT, United Kingdom.

The duration of their mandate is unlimited. The Company will be bound by the sole signature of any one manager.

2) The address of the Company is fixed at 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

The BlueBay HIGH YIELD (MASTER) FUND LIMITED, une société d'investissement organisée selon les lois des îles Cayman, ayant son siège social à PO Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, ici représentée par M<sup>e</sup> Henning Schwabe, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 décembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumis avec les présentes à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'investir dans un portefeuille comprenant des titres ou d'autres instruments (incluant mais non limités aux actions, warrants et autres titres) et d'investir dans des obligations, des fonds, des prêts et autres instruments similaires d'endettement, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques), d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats sur des produits dérivés ou autres instruments, de conclure des contrats relatifs à ce portefeuille et d'administrer, développer et gérer ce portefeuille.

La Société peut également réunir des fonds, et notamment émettre des certificats, des titres, des obligations et autres dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut mettre en oeuvre toutes mesures et exécuter toutes opérations qui seront nécessaires pour l'accomplissement ou le développement de son objet, le tout en restant dans les limites imposées par la Loi.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination BlueBay HIGH YIELD INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à treize mille euros (EUR 13.000,-) représenté par treize (13) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et assemblées générales extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par décision de l'assemblée générale des associés de la Société, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des dispositions de l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés en cas de pluralité des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est engagée par la signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Si plusieurs gérants ont été désignés, tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par audioconférence, vidéoconférence ou tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes de prendre part à la réunion et de s'entendre. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation par présence physique de cette personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre ses résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2005.

#### *Souscription - Libération*

L'ensemble des treize (13) parts sociales a été souscrit par The BlueBay HIGH YIELD (MASTER) FUND LIMITED.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de treize mille euros (13.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

#### *Décisions de l'associé unique*

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur Henry Kelly, demeurant à 4, Jean-Pierre Lanter, L-5943 Itzig, Luxembourg;

- Monsieur Austin O'Connor, demeurant à 4, rue de l'Eglise, L-5481 Wormeldange; Luxembourg;

- Monsieur Robert Raymond, demeurant à 5, rue de Beaujolais, 75001 Paris, France;

- Monsieur Nicholas Williams, demeurant à Bickley Court Cottage, Chislehurst Road, Bickley BR 1 2NW, Royaume-Uni;

- Monsieur Hugh Willis, demeurant à Harroway House, Witchurch, Hampshire RG28 7QT, Royaume-Uni.

La durée de leur mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants.

2) L'adresse de siège social est fixée à 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et ans qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Schwabe, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 décembre 2004, vol. 429, fol. 94, case 12. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(004847.3/242/254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**DE BERKEN VASTGOED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 57.741.

*Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires datée du 23 décembre 2004*

1) En remplacement de Monsieur Bob Bernard, administrateur démissionnaire, auquel décharge a été donnée, Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé administrateur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, président du conseil d'administration et administrateur-délégué.

- Monsieur André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, né à Luxembourg, le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué.

- Monsieur Paul Marx, docteur en droit, né à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 1947, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie:

Commissaire aux comptes:

- La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Régime de signature statutaire:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour DE BERKEN VASTGOED S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005010.3/528/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**FONIK S.A., Société Anonyme (liquidée).**

R. C. Luxembourg B 34.523.

La société FONIK S.A. ayant été liquidée en date du 22 octobre 2004, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 15 décembre 2000 entre la société FONIK S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Le 12 janvier 2005.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005090.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

**TICKETS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 85.219.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 août 2004*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de 5 à 3 et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004:

*Conseil d'Administration:*

MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président,  
Luca Lazzari, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,  
Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A., 16, allée Marconi, L-2012 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme  
*Banque domiciliaire*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04114. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(005302.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

**VIARENTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 58.171.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg le 21 mai 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant au 31 décembre 2004;
2. Approbation du bilan concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2008.
5. Divers.

I (01034/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**KONYA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 36.783.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 11 mai 2005 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01436/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

17690

**NIFRAC FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 30.252.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 19 mai 2005 à 9.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (01586/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**VALUGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 61.264.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 12 mai 2005 à 14.30 heures, au siège social, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (01633/2809/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**PARC MERVEILLEUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3260 Bettembourg, route de Mondorf.  
R. C. Luxembourg B 6.833.

Les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 12 mai 2005 à 15.00 heures au restaurant du Parc Merveilleux, route de Mondorf à Bettembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et rapport du réviseur des comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux administrateurs et au réviseur des comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour pouvoir participer au vote les actionnaires devront présenter leurs actions au président du Conseil d'Administration au début de l'assemblée générale.

I (01764/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*



17691

**I.S.T. - INTERNATIONAL SPEDITION UND TRANSPORT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 14.213.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *11 mai 2005* à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01630/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DYATEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 15.389.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du *11 mai 2005* à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture de rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01631/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BETA LUX SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 79.324.

Le quorum de présence requis par la loi n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2005, les actionnaires de BETA LUX SELECTION sont priés de bien vouloir assister à une

**SECONDE ASSEMBLEE GENERAL EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu par-devant notaire à Luxembourg, 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, le *25 mai 2005*, à 10.00 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Refonte totale des statuts afin de refléter les modifications suivantes:

- adaptation à la loi du 20 décembre 2002, en particulier modifications des articles 1, 3, 6, 17, 21, 31 et 33
- possibilité d'émettre des fractions d'actions
- possibilité de procéder à des rachats d'actions en nature
- conversion en euro du capital minimum de la Société

Les actionnaires pourront prendre connaissance du texte des modifications et des nouveaux statuts proposés sur simple demande au siège de la Société.

Pour pouvoir assister ou être représentés à la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

Pour des raisons d'organisation, nous serions obligés aux propriétaires d'actions nominatives désireux d'assister à la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire, de bien vouloir manifester par écrit (lettre ou procuration) leur intention de prendre part au vote avant le 25 mai 2005.

Les résolutions à l'ordre du jour ne requièrent pas de quorum et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (01824/584/28)

*Le Conseil d'Administration.*

17692

**KADJOU S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 81.874.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 12 mai 2005 à 15.30 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (01632/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**KENT INTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 61.570.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 12 mai 2005 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Transfert du siège social
7. Divers

I (01812/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**BIMINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 95.821.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 19 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01861/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOFIPUGAS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 45.794.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 mai 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01675/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**DIADEM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 92.982.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV DIADEM à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01679/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**FondsSelector SMR SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 76.964.

Hiermit wird allen Anteilhabern der FondsSelector SMR SICAV (die «Investmentgesellschaft») mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

am 12. Mai 2005 um 10.15 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen, stattfinden wird.

*Tagesordnung:*

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Information des Verwaltungsrates über die Anforderungen des Gesetzes vom 20. Dezember 2002.
2. Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.  
Ein Entwurf der neuen Satzung ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich.
3. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle, in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor den Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle (Sperrbescheinigung) am Tage der Ver-

sammlung nachweisen. Aktionäre, oder deren Vertreter, die an der außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 9. Mai 2005 anzumelden.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der FondsSelector SMR SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352 / 44 903 - 4021 oder unter der Fax-Nummer 00352 / 44 903 - 4009 angefordert werden.

Luxemburg, im April 2005.

I (01789/755/32)

Der Verwaltungsrat.

**JUBA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.036.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 12 mai 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01681/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**NORD-SUD INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.453.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 13 mai 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01682/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**SAUREN FONDS-SELECT SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 68.351.

Hiermit wird allen Anteilhabern der SAUREN FONDS-SELECT SICAV (die «Investmentgesellschaft») mitgeteilt, dass eine

**AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG**

am 12. Mai 2005 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen, stattfinden wird.

*Tagesordnung:*

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Information des Verwaltungsrates über die Anforderungen des Gesetzes vom 20. Dezember 2002.
2. Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.  
Ein Entwurf der neuen Satzung ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich.
3. Verschiedenes.

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle, in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor den Generalversammlung

sperrern lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle (Sperrbescheinigung) am Tage der Versammlung nachweisen. Aktionäre, oder deren Vertreter, die an der außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 9. Mai 2005 anzumelden.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der SAUREN FONDS-SELECT SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352 / 44 903 - 4021 oder unter der Fax-Nummer 00352 / 44 903 - 4009 angefordert werden.

Luxemburg, im April 2005.

I (01790/755/33)

Der Verwaltungsrat.

**SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.333.

The Board of Directors convene the Shareholders to the:

**I. ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders called upon to decide on the accounts for the fiscal year ended December 31st, 2003 which will be held, further to the adjournment on May 11th, 2004 then on February 11th, 2005, at the registered office of the Company, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on *May 10th, 2005* at 10.00 a.m. with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Review and approval of the Board of Directors and Independent Authorised Auditor's report for the fiscal year ended 31st December 2003.
2. Consideration and approval of the annual report and financial statements for the fiscal year ended on 31st December 2003.
3. Allocation of the results for the fiscal year ended 31st December 2003.
4. Discharge of liabilities to the Directors and to the Independent Authorised Auditor for the fiscal year ended on 31st December 2003.
5. Statutory appointments for the fiscal year ending on 31st December 2004.
6. Miscellaneous.

**II. ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders called upon to decide on the accounts for the fiscal year ended December 31st, 2004 which will be held at the registered office of the Company, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on *May 10th, 2005* at 11.00 a.m., with the following Agenda:

*Agenda:*

1. To approve both report of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended December 31st, 2004.
2. To approve the combined statement of net assets and the combined statement of operations for the fiscal year ended December 31st, 2004.
3. To decide of the allocation of the results for the fiscal year ended December 31st, 2004.
4. To grant discharge to the Directors and to the Auditor.
5. To decide on Statutory appointment and/or reappointment.
6. Miscellaneous.

According with the Articles of Incorporation of the Sicav and with the Luxembourg Law dated 10 August 1915, decisions on the Agenda will require no quorum and will be taken on a simple majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented.

*Terms and conditions to attend the Meetings*

The Shareholders will be allowed to attend the Meetings by giving proof of their identity, provided that they have informed the company, at its registered office (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg / Administration SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL), by May 5th, 2005 at the latest of their intention to attend personally the Meetings. The Shareholders who could not attend personally the Meetings can be represented by any person of their convenience or by proxy; in this respect, proxies will be available at the registered office of the company.

In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the company by May 5th, 2005 at the latest.

The persons who will attend the Meetings, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board a blocked certificate of the Shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of an authorised agent or in the books of SELLA BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

I (01803/755/48)

The Board of Directors.

**INDUSTRIAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 11.522.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 12, 2005* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2003 and 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.
5. Miscellaneous.

I (01740/795/16)

*The Board of Directors.*

---

**OSBORNE & MOORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 25.170.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi *17 mai 2005* à 17.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01760/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HINNOVA ASSETS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 93.705.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *3 mai 2005* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

(01763/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ADVANCED DEVELOPMENT VENTURE PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 79.200.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *11 mai 2005* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.



4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (01807/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**SODI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.759.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *jeudi 12 mai 2005* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (01813/755/17)

Le conseil d'Administration.

---

**ODAGON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.715.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *jeudi 12 mai 2005* à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01814/755/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**SEBAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 87.141.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *2 mai 2005* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
7. Divers.

II (01138/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

---

17698

**TÜRKISFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.596.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders will be held at the company's registered office on *May 4, 2005* at 11.00 a.m.

*Agenda:*

1. To hear and approve:
  - a) the management report of the directors
  - b) the report of the auditor
2. To approve the statement of assets and liabilities and the statement of operations for the financial year 2004
3. Allocation of the net results
4. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the financial year 2004
5. To elect the directors and the auditor to serve for the financial year 2005
6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the adoption of resolutions by the Meeting and that resolutions will be passed by a majority of the votes cast by those shareholders present or represented at the Meeting.  
II (01032/755/19) *The Board of Directors.*

---

**HARWOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.785.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le *6 mai 2005* à 16.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Délibérations et décisions sur la continuité des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.  
II (01099/755/20) *Le Conseil d'Administration.*

---

**LIECHFIELD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.789.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le *6 mai 2005* à 15.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibérations et décisions sur la continuité des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.  
II (01392/755/20) *Le Conseil d'Administration.*

---

17699

**TELEMADE S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 86.588.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 mai 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

– Modification de l'article seize des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mardi de juin à dix-huit heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

II (01262/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE DE L'HOTELLERIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.498.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01289/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**AGROINDUSTRIEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 68.747.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01290/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**HYDRAULIC ENGINEERING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 63.150.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01291/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

17700

**POLLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 6.789.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01338/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**N.K.S. FORTUNE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01339/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**TOCQUEVILLE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 40.783.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01300/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**GRANIMAR HOLDING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 8.153.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01340/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALLIAT R.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 85.248.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (01345/1023/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SIPAM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 13.937.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers.

II (01355/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 76.781.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003 et 2004
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers.

II (01356/696/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**MFS FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 39.346.

Since the quorum required by law was not reached at the first extraordinary shareholders' meeting held on April 4, 2005, notice is hereby given to the shareholders of MFS FUNDS that a

**SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

shall be held before notary, at the registered office of the Company, 49, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg on May 10, 2005 at 3.00 p.m. Luxembourg time with the following agenda:

## Agenda:

1. Change of name from MFS FUNDS to MFS MERIDIAN FUNDS and subsequent amendment to Article 1 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows: «**Art. 1. Formation.** There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name of MFS MERIDIAN FUNDS qualifying as Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), (hereafter referred to as the «Company».)»
2. Amendment to Article 3 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows: «**Art. 3. Object.** The object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities and/or other liquid financial assets as mentioned in Article 41 paragraph 1 of the law of December 20, 2002 regarding collective investment undertakings (the «Law»), with the purpose of spreading investment risk and affording its shareholders the benefit of the management of the Company's funds (each a «Fund»). The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful to the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law. References to the Law and to the Directives and Circulars contained herein shall be to the Law, Directives and Circulars as updated and amended from time to time. The Company shall be either a self-managed SICAV or shall appoint a management company at the discretion of the Directors, prior to compliance date for Directive 2001/107/EEC.»
3. General revision of the Articles of Incorporation of the Company, and more particularly amendment to: Article 5 - Capital (update of minimum requirement, and elimination of the ability of the Company to issue bearer shares); Article 6 - Restrictions (to provide the flexibility to make a private placement to U.S. persons), Article 7 - Meetings (to provide for voting by share class); Article 9 - Chairman (to provide for telephonic board meetings); Article 10 - Minutes (to clarify persons entitled to sign minutes of meetings of the Company's board of directors); Article 11 - Powers (to update the Company's investment policies to allow compliance with Part I of the law of December 20, 2002); Article 12 - Invalidity and Liability Towards Third Parties (to provide for segregation of liabilities of each Fund), Article 13 - Indemnity (to mandate indemnification by the Company of the directors, under certain circumstances); Article 16 - Redemption and Conversion of Shares (to clarify when subscription, redemption and exchange applications will receive the current net asset value), Article 17 - Net Asset Value (to provide for fair valuation of the assets of the Company), Article 18 - Issue of Shares (to clarify the language regarding share issuance); Article 19 - Expenses (to make certain clarifying amendments), Article 21 - Auditor, Article 22 - Dividends (to clarify that dividends are payable in the currency of the relevant share class); Article 23 - Liquidation of a Fund or of the Company (to update reference to the Luxembourg law) and Article 25 - Applicable Law (to update reference to the Luxembourg law applicable to the Company), this list being exhaustive.
4. The entry into force of the items set out in the agenda to be on 15 August, 2005.

A copy of the Articles of Incorporation as proposed to the extraordinary shareholders' meeting is available at the registered office of the Company where each shareholder may consult them and request a copy thereof.

There shall be no quorum requirement and the resolutions shall be passed by a majority of 2/3 of the shares present or represented at the meeting.

Each share is entitled to one vote.

Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares two clear days before the meeting at the registered office of the Company.

II (01379/755/50)

*By order of the Board of Directors.*

**SOCEPAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.536.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 3 mai 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 novembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (01393/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*



**INTERNATIONAL LACQUERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Schéleck.  
R. C. Luxembourg B 21.522.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

du mardi 3 mai 2005 à 10.00 heures au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2004;
- b. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2004;
- c. Affectation du résultat au 31 décembre 2004;
- d. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
- e. Nominations statutaires;
- f. Divers.

Conformément à l'article 17 des statuts, tout propriétaire de titres au porteur doit en effectuer le dépôt au siège social cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

II (01394/780/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALTERNATIVE UNITS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.199.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 3 mai 2005 à 11 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01416/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**H.B.S. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 66.531.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 4 mai 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01506/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

17704

**BENODEC, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 21.979.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 2005 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01426/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CDE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 21.962.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01428/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHEFICOMIN, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 7.537.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 mai 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Chaque actionnaire devra, pour être admis à l'assemblée, effectuer le dépôt de ses titres au porteur au siège social ou auprès d'un établissement bancaire de premier ordre, cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

II (01429/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**JANES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 21.969.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 2005 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01435/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

17705

**LBE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 22.001.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 2005 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01437/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GARDENIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 14.854.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 2 mai 2005 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01443/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 55.517.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 2 mai 2005 à 18.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (01444/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INVESTITRE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 66.539.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu mardi 3 mai 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01501/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SANAPHARM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 86.948.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (01354/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MASSENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 40.777.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01512/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VALMETAL HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 19.986.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société, le mardi 3 mai 2005 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

II (01513/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TOLOMEI PARTENAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 101.434.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 mai 2005 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;

3. affectation des résultats au 31 décembre 2004;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01478/817/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**MAGENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 66.240.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (01515/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**VORONET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 101.516.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01517/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**HIORTS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 37.600.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01608/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

---

17708

**CODIPART S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 32.844.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 2 mai 2005 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01519/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

**HIPERGEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.417.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 4 mai 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01341/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**ALPHA BUSINESS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.256.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 3 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01342/795/14)

Le Conseil d'Administration.

**MACINVEST S.C.A., Société en Commandite par Actions.**  
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 69.736.

Le Gérant commandité a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 3 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner à la Gérance et au Conseil de Surveillance pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

II (01351/1023/15)

Le Gérant commandité.



17709

**JUSNOBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 59.365.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

II (01523/1023/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**ANOSOC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 46.107.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nomination de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (01526/1023/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SLIVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.782.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01612/1023/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**NEUTRAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 49.151.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société en date du 3 mai 2005 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des résolutions prises par le Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport consolidé de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

3. Présentation et approbation du rapport du réviseur d'entreprises.
4. Présentation et approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2004.
5. Divers.

II (01522/000/16)

Le Conseil d'Administration.

**UNIWELL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 42.523.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01724/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

**SABULA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.956.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

II (01294/795/18)

Le Conseil d'Administration.

**LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.452.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (01297/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

17711

**H.V.H. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.832.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *May 4, 2005* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous

II (01295/795/14)

*The Board of Directors.*

**SOFIMAT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 43.548.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *2 mai 2005* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01349/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**CARAGANA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 26.100.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *lundi 2 mai 2005* à 8.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01504/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**OEVOLE ANLAGE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 102.513.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *2 mai 2005* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

17712

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

5. Divers.

II (01292/795/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**C.E.M. GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 92.616.

—  
La Gérance a l'honneur de convoquer Messieurs les associés par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 00.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du Gérant.

2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner à la Gérance pour l'exercice de son mandat au 31 décembre 2004.

4. Divers.

II (01352/1023/14)

La gérance.

---

**MAGNI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.426.

—  
Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

5. Divers.

II (01293/755/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**C.R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.445.

—  
Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 2 mai 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2004.

4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.

5. Nomination de nouveaux Administrateurs.

6. Divers.

II (01347/1023/17)

Le Conseil d'Administration.